

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE DONNENHEIM

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2008

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 25 mars 2008
- Budget primitif de la commune 2008
- Budget primitif CCAS 2008
- Election du représentation de l'Etablissement Foncier Local de Bas-Rhin
- Achat de livres pour la bibliothèque
- Bibliothèque (cotisation adhérent)
- Equipement stores mairie et salle du conseil
- Aménagement verger salle polyvalente et cimetière
- Commission fleurissement
- Commission Communale Impôts directs
- Informations diverses

Sous la présidence de M Guy REPP, Maire et en présence de tous les conseillers en fonction.

Monsieur le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Nommer les titulaire et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs

Approuvé à l'unanimité

- **Approbation du compte rendu du 25 mars 2008**

Le compte rendu du 25 mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

- **Budget primitif de la commune 2008**

Avant de présenter le Budget Primitif 2008, Monsieur le Maire rappelle au Conseil

- que les travaux d'investissement avaient fait l'objet d'un débat à la réunion du 7 mars 2008 lors du vote du Compte administratif 2007. Les programmes de l'année 2007 ont été reportés, et suite à l'accord de l'assemblée en date du 7 mars 2008 les montants ont été ajustés.
- que les prévisions de la section de fonctionnement ont été établies en fonction des prévisions du budget primitif 2007, des dépenses réelles constatées au compte administratif et des notifications parvenues à la mairie.

Le Budget est ensuite présenté par Monsieur le maire en détail, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2008 présenté par Monsieur KAPPS.

- **Budget primitif CCAS 2008**

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, approuve à l'unanimité le Budget Primitif du C.C.A.S. pour l'année 2008, arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 343.03 euros.

- **Election du représentation de l'Etablissement Public Foncier Local de Bas-Rhin**

L'élection du représentant de l'Etablissement Public Foncier Local du Bas-Rhin et de son suppléant a donné les résultats suivants :

Titulaire : Monsieur Repp Guy maire par 11 voies pour
Suppléant : Monsieur Ritleng Daniel par 11 voies pour

- **Achat de livres pour la bibliothèque**

Une dotation de 150 Euros pour la bibliothèque communale a été proposée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal après discussion et délibération, décide :

- D'autoriser le maire à signer un bon de commande
- D'autoriser le maire à payer la facture

- **Bibliothèque (cotisation adhérent)**

Monsieur le Maire informe les conseillers, du fonctionnement de la bibliothèque en particulier sur le fait d'en être membre.

La cotisation demandée pour être membre est de 2,30 Euros.

La gestion des inscriptions des adhérents pour une cotisation de 2,30 Euros nécessite beaucoup d'énergie et de travail de la part des responsables en charge de la bibliothèque pour une somme relativement modique (une dizaine d'adhérents).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Que l'inscription comme membre de la bibliothèque de Donnenheim est gratuite.

Adopté à l'unanimité

- **Equipement stores des salles de la mairie et salle du conseil**

Monsieur Boccage Jean René présente 3 devis :

Société Caspar : pour un montant de 5 110.60 euros TTC

Société Kern : pour un montant de 3 956.81 euros TTC

Société Walter : pour un montant de 4116.85 euros TTC

Dans les différents devis, les produits proposés sont identiques, des stores à lamelles et des stores plissés, une fenêtre de type BMK a été oublié, une plus value d' environ 600 Euros est à rajouter.

Un budget de 4000 Euros est proposé pour équiper l'ensemble des fenêtres et porte - fenêtres de la mairie et de la salle de conseil. La proposition de budget est approuvée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal après discussion et délibération, décide :

- D'autoriser le maire à signer un bon de commande
- D'autoriser le maire à payer la facture

- **Aménagement verger salle polyvalente et cimetière**

L'aménagement du cimetière (intervention de M. RIVAUD) devrait concernant la redéfinition des lieux et un nombre de concessions supplémentaires, l'espace vert autour de la mairie nécessite un accès sécurisé depuis la salle polyvalente et une redéfinition des massifs et du gazon .

La commission aménagement se réunira le 15 avril 2008 à 19 heures dans l'objectif de finaliser un aménagement d'ensemble (salle polyvalente – verger et mairie).

Monsieur le maire se rapprochera de Monsieur et Madame Gardebien afin de négocier un échange de terrain, échange qui permettra d'augmenter sensiblement la surface du cimetière mais diminuera d'autant la surface du verger.

- **Commission fleurissement**

La commission fleurissement sera composée de :

Monsieur Repp Guy
Monsieur Grass marc
Madame Hase Brigitte

La commission fleurissement se réunira le 17 avril 2008 à 19 heures.

- **Commission Communale Impôts directs**

Le maire présente la mission des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

La commission comportera 6 titulaires et six suppléants.

Les membres titulaires sont :GILLIG André, RITLENG Daniel

Les membres suppléants sont :

Catégories de contribuables représentés	pour la désignation des membres titulaires	pour la désignation des membres suppléants
Représentants des contribuables Soumis à la taxe foncière sur les Propriétés non bâties	GILLIG André	GRASS Marc
Représentants des contribuables Soumis à la taxe foncière sur les Propriétés bâties	RITLENG Daniel	OTT-LELLIG Véronique
Représentants des contribuables Soumis à la taxe d'habitation	DAVID-ROESCH Christine	SCHISSELE Stéphane
Représentants des contribuables Soumis à la taxe professionnelle	RIVAUD Benjamin	KAPPS Christophe
Représentants des contribuables Soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune	BOCCAGE Jean-René	HASE Brigitte
Lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisés supérieur à 100 ha, représentants des propriétaires de bois et forêts.	RITLENG Albert	GRASS Alphonse

Approuvé à l'unanimité

LES CONSEILLERS :

LE MAIRE :